



REUNION DE BUREAU DU COMITE REGIONAL
D'EQUITATION CENTRE VAL DE LOIRE

Mardi 27 Aout 2013

-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Josiane GOURDY, Valérie BEAUGILLET, Anne Sophie RIGUET,
Messieurs Pascal DEBOUDT, Claude COTTET, Jean François de MIEULE, François PIQUEMAL.

Etaient invités : Monsieur Serge ENOUT, Président du Comité Départemental d'Équitation du Loir et Cher.

Marine DURAND / Clément MILLET permanents du CRECVL

L'ordre du jour est :

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 24/06/2013
2. Validation des propositions de modifications de Cahier des Charges et Règlement pour le Grand Régional Centre 2014 sollicitées par les groupes de projets.
3. Demandes de promotions Officiels de Compétition.
-Maud de COSTER : Juge National Hunter
-Charles ROLLIN : Juge National TREC
4. Questions diverses
-Réunion des Présidents de CDTE
-Equipe ment lices de dressage
-Point sur le dossier COUDRY
-Stage Endurance LAMOTTE-BEUVRON
-Point sur le dossier CERC

Pascal DEBOUDT ouvre la réunion à 13H57

Pascal DEBOUDT, remercie les membres du bureau d'être présents à cette réunion.

1. Approbation du précédent procès verbal

Le procès verbal de la précédente réunion de bureau du 24 Juin 2013 est approuvé à l'unanimité par les membres du bureau après lecture par le Président.

2. Validation des propositions de modifications de Cahier des Charges et Règlement pour le Grand Régional Centre 2014 sollicitées par les groupes de projets.

Les comptes rendus des groupes de projet Grand Régional Centre Endurance, Dressage et C.S.O sont présentés. Les orientations prises par les groupes de projet sont entièrement approuvées par le Bureau du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire.

Modifications règlementaires approuvées :

Grand Régional Centre Endurance :

- Acquisition d'un nouveau lot de dossards.

(1 Lot de dossard, N° aux couleurs vertes, numérotés de 1 à 100 marqués du logo Grand Régional Centre).

- Soutien de la volonté d'organiser une étape du Grand Régional Centre Endurance sur le site du pole du cheval et de l'âne à Lignières en Berry, et notamment en même temps que l'international **.

Un formulaire de candidature sera transmis en ce sens aux Ecuries de Minuit, organisatrice de l'évènement.

Grand Régional Centre Dressage :

Sollicitation du domaine équestre de la Picardière à Vierzon pour l'organisation d'une étape Grand Régional Centre Dressage. Un dossier de candidature 2014 leur sera adressé lors de l'ouverture de l'appel à projet, ainsi qu'un courrier qui précisera la volonté du Groupe de Projet Grand Régional Centre Dressage ainsi que du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire, de pouvoir faire bénéficier aux cavaliers Amateur Régionaux d'un concours de Dressage sur le site.

- Afin de favoriser la mise en valeur des reprises libres en musique, celles-ci seront obligatoirement programmées le Dimanche à partir de midi.

- Un courrier de rappel quant à l'obligation du respect du règlement fédéral des compétitions sera adressé à tous les organisateurs d'une étape Grand Régional Centre Dressage. Notamment le respect du nombre de juges obligatoires par épreuves (3 juges obligatoires sur les épreuves Amateur Elite et Amateur 1).

- Afin que les cavaliers ne participant pas à la totalité des étapes ne soient pas trop pénalisés; les classements individuels seront formés par l'addition des 4 meilleures performances sur 6 étapes (ou prise en compte de 2/3 des résultats si le nombre d'étape varie).

Le classement individuel final sera donc formé par l'addition des 4 meilleures performances obtenues en reprises libres (en termes de points) + 4 meilleures performances obtenues en reprises préliminaires (en termes de points).

- Les notes inférieures à 60% ne seront pas comptabilisées pour les classements (en individuel et en équipe). Dans le but que les cavaliers ne s'engagent pas sur des reprises d'un niveau trop élevé pour eux uniquement afin de saisir des points pour le classement Grand Régional Centre. Seules les notes supérieures à 60% seront génératrices de points, pour les classements individuels et par équipe, en dessous de cette note, un point de participation sera attribué.

- Un nouveau barème pour la comptabilisation des points Grand Régional Centre est mis en place :

ATTRIBUTION DES POINTS DRESSAGE: *

Amateur 3		Amateur 2		Amateur 1		Amateur Elite	
1 ^{ère}	10 pts	1 ^{ère}	20 pts	1 ^{ère}	30 pts	1 ^{ère}	40 pts
2 ^{ème}	9 pts	2 ^{ème}	18 pts	2 ^{ème}	27 pts	2 ^{ème}	36 pts
3 ^{ème}	8 pts	3 ^{ème}	16 pts	3 ^{ème}	24 pts	3 ^{ème}	32 pts
4 ^{ème}	7 pts	4 ^{ème}	14 pts	4 ^{ème}	21 pts	4 ^{ème}	28 pts
5 ^{ème}	6 pts	5 ^{ème}	12 pts	5 ^{ème}	18 pts	5 ^{ème}	24 pts
6 ^{ème}	5 pts	6 ^{ème}	10 pts	6 ^{ème}	15 pts	6 ^{ème}	20 pts
7 ^{ème}	4 pts	7 ^{ème}	8 pts	7 ^{ème}	12 pts	7 ^{ème}	16 pts
8 ^{ème}	3 pts	8 ^{ème}	6 pts	8 ^{ème}	9 pts	8 ^{ème}	12 pts

ATTRIBUTION DES POINTS AU-DELA DE LA 8^{ème} PLACE* :

	1 ^{er} QUART	2 ^{ème} QUART	3 ^{ème} QUART	4 ^{ème} QUART
Indice 3	2pts	1pt	1pt	1pt
Indice 2	3pts	1pt	1pt	1pt
Indice 1	4pts	1pt	1pt	1pt
Indice Elite	5pts	1pt	1pt	1pt

* Sans élimination
* Les notes en dessous de 60% ne donneront pas de points.

Grand Régional Centre C.S.O :

- Il est rappelé que pour le choix des étapes, tout comme il a été le cas en 2013, il faudra impérativement privilégier l'élaboration d'un calendrier de compétition cohérent à un nombre d'étapes Grand Régional trop important. La priorité sera donnée aux organisateurs proposant plusieurs dates et jouant le jeu Grand Régional Centre, et notamment incitant les cavaliers à engager des équipes.

- Redéfinition de la participation aux frais kilométriques des officiels de compétition :

La prise en charge des postes ci-dessous sera mise en place :

- ✓ Président de Jury
- ✓ Assesseur chronométrateur
- ✓ Chef de Piste
- ✓ Commissaire au Paddock
- ✓ Juge à la rivière le cas échéant
- ✓ Un officiel de compétition supplémentaire dédié spécifiquement à la fonction de speaker du concours (et notamment annonces du Grand Régional Centre) le cas échéant.

- Trois terrains seront choisis afin d'être support d'une étape Grand Régional Centre comprenant obligatoirement une rivière non barrée sur l'Amateur Elite Grand Prix.

A l'attribution des étapes Grand Régional Centre, trois concours seront sélectionnés afin de comporter une rivière non barrée en Amateur Elite. L'Amateur Elite devra dans ce cas, obligatoirement être programmée le Dimanche.

Un courrier sera adressé aux étapes choisies pour rivière non barrée, comprenant l'information de l'obligation de tenue de l'Amateur Elite GP le Dimanche.

- Un rappel sur le règlement du Grand Régional Centre sera ajouté : les équipes engagées ne peuvent uniquement concourir sous la bannière d'un : Nom de Ville - Noms de Sponsors ou Nom de Centre Equestre.

Il ne sera plus accepté de noms d'équipe deux noms de villes ou deux noms de centres équestres. Ceci afin de conserver une lisibilité du circuit Grand Régional Centre pour le public non connaisseur, la presse, etc ...

- Une plus grande rigueur sera mise en place sur les remises des prix. Notamment, lorsqu'un représentant du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire se déplace sur les remises des prix des concours, il est important que les plaques et chèques cadeaux soient sortis des sacs afin d'être mis en avant lors de la remise aux cavaliers récompensés des épreuves Grand Régional Centre.

Des chèques cadeaux « témoins » en grand format plastifiés seront mis en place afin d'animer le cérémonial de remise de prix.

- Dans le cadre du plan de développement sur l'Olympiade 2013-2016, un classement individuel dans la catégorie Pro 2 Grand Prix (hauteur 135cm) est créé.

Un classement « Grand Prix Pro » sera donc calculé sur les étapes Grand Régional Centre proposant une épreuve Pro 2 Grand Prix de hauteur 135.

Les organisateurs devront signaler la mise en place de cette épreuve labellisée Grand Régional Centre lors de la candidature, celle-ci serait de ce fait médiatisée en temps que telle.

Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire prendra en charge les plaques, flots et couvertures de remise des prix pour ces épreuves.

Un lot attrayant et motivant devra être proposé pour la remise des prix finale.

- La mention suivante sera ajoutée sur le cahier des charges Grand Régional Centre :
« Un accès internet correct doit impérativement être disponible et accessible sur le site du concours ».

Grand Régional Centre C.C.E :

- En cas d'impossibilité de création d'un calendrier harmonieux et cohérent, le Grand Régional Centre C.C.E sera suspendu en 2014.

Une réflexion doit être menée en 2014 pour le développement du concours complet Amateur en Région Centre.

Grand Régional Centre Hunter :

- Aucun championnat Régional SIF Hunter ne pourra être programmé en même temps qu'une étape Grand Régional Centre.

3. Demande de promotions Officiels de compétitions

-Maud de COSTER Juge National Hunter

Le dossier présenté étant entièrement complet, et appuyé d'un avis favorable de Monsieur Serge ENOUT correspondant régional Hunter, les membres du bureau approuvent la demande de promotion de Madame Maud de COSTER au statut de juge national Hunter.

-Charles ROLLIN Juge National TREC

Le dossier présenté étant entièrement complet, et appuyé d'un avis favorable de Monsieur Ken POSTE, correspondant régional TREC, les membres du bureau approuvent la demande de promotion de Monsieur Charles ROLLIN au statut de Juge National TREC. Toutefois il est demandé qu'un courrier soit adressé à Monsieur ROLLIN, lui informant qu'il serait souhaitable afin d'élargir ses compétences dans le domaine, d'officier en tant que juge TREC sur différents lieux de concours et non sur la même structure au vu des attestations fournies.

4. Questions Diverses

a) Réunion des présidents de CDTE

Pascal DEBOUDT informe les membres du bureau de la situation actuelle pour le Tourisme Equestre. Il déplore un manque d'investissement des élus du Tourisme Equestre, notamment au vu de la participation de ces derniers aux assises régionales du Tourisme Equestre. Il souligne néanmoins l'investissement de Valérie GIRAUDEAU et Olivier MARSZALKOWSKI sur le projet.

Pascal DEBOUDT, affirme que le sujet du Tourisme Equestre reste bien la priorité du Comité Régional et qu'il continuera de mener le projet régional du Tourisme équestre avec les personnes qui souhaitent réellement s'investir dans le projet.

Afin de présenter la situation aux élus du bureau, Pascal DEBOUDT informe que nous avons aujourd'hui deux sujets pour le Tourisme équestre en Région Centre :

-Commercialisation de Produits de Tourisme Equestre en Région Centre

L'objectif de ce point est de créer avec les professionnels une dynamique de commercialisation de Tourisme Equestre avec la création d'une structure type « Agence de voyage » qui sera capable de vendre des produits Tourisme Equestre en région centre proposés par les clubs. Cette thématique fera l'objet d'un groupe de projet qui se déroulera le jeudi 26 septembre qui sera composé exclusivement de professionnels pour aborder le sujet de commercialisation de produits de Tourisme Equestre.

-Animation des territoires / Itinéraires

Pascal DEBOUDT, informe les élus du bureau que ce point est très important pour le Tourisme Equestre et doit être réalisé par les CDTE qui ont des compétences et connaissances techniques dans ce domaine. Il est souligné que certains CDTE le réalisent correctement.

Les membres élus du bureau sont informés qu'une réunion sera mise en place début Octobre pour réunir les Présidents de CDTE.

A cette occasion il sera défini les rôles des CDTE ainsi que les enveloppes budgétaires données au CDTE.

Sur ce point Pascal DEBOUDT informe les membres du bureau qu'il est indispensable que chaque CDTE fournisse une comptabilité justifiant toutes les transactions.

Il est proposé que le reversement du CRE pour les CDTE soit structuré de la manière suivante :

1-Enveloppe de fonctionnement permettant au CDTE d'organiser leurs assemblées générales et réunions.

2-Enveloppe d'animation : Versement au CDTE d'une enveloppe sur production d'actions pour l'animation des territoires (Grand départemental Tourisme Equestre, Actions sur les chemins...)

Les membres du bureau approuvent cette proposition. Pascal DEBOUDT souhaite que des membres du bureau du crecvl soient présents à cette réunion.

Les membres du bureau sont également informés que le crecvl est en passe de recruter un chargé de missions Tourisme Equestre. Un dossier CAP ASSO sera sollicité auprès du Conseil Régional pour lancer ce poste les trois premières années et qui sera pérenniser dans le temps. Les membres du bureau approuvent cette proposition.

b) Equipement lices de dressage

Il est rappelé aux membres du bureau que dans le cadre de l'action aide à l'équipement des lices de dressage à destination des clubs de la région centre certains critères devaient être respectés par le club.

-Certifier avoir un minimum de 100 licences FFE au cours de l'année 2013 sur le club

-Réaliser un concours de dressage et/ou concours complet en utilisant le matériel au cours de l'année N et/ou N+1 à réception du matériel.

Actuellement 15 demandes ont été faites auprès du CRECVL.

Le CRECVL a reçu une demande de dérogation par deux clubs qui ne possèdent pas 100 licences en 2013 mais qui ont pour projet d'organiser du dressage et du complet.

-L'association Maurice BESSON qui possède à ce jour 82 licences à fait une demande pour obtenir une lice de dressage. Au vu de l'organisation des compétitions sur cette structure et du nombre de licences dans le club en 2012 les membres du bureau approuvent cette demande.

-Les Ecuries de l'Ile Bragard qui possède à ce jour 37 licences a réalisé une demande pour obtenir une lice de dressage. Les membres du bureau souhaitant avoir un complément d'informations notamment sur les prétentions d'organisation de concours dans ce club reporte cette décision à une prochaine réunion de bureau.

c) Point sur le dossier COUDRY

Les membres du bureau sont informés de l'état d'avancement du dossier de l'acquisition de la voiture d'attelage par le CRECVL. A ce jour sur l'investissement de 25 000 euros, le Conseil Régional sera prêt à débloquer une enveloppe de 14 000 euros, la DRJSCS 3000 euros et le crecvl 2000 euros comme décidé lors d'une réunion de bureau précédente. Pascal DEBOUDT informe qu'il manque actuellement une enveloppe de 6000 euros pour prétendre boucler le budget. Il est proposé que la FFE soit sollicitée afin de pouvoir faire aboutir ce projet d'acquisition d'une voiture d'attelage.

d) Stage Endurance LAMOTTE-BEUVRON

Pascal DEBOUDT informe les membres élus du bureau, que le crecvl a été sollicité par Monsieur Claude FERRET, correspondant régional Endurance, et Monsieur Jacques DELOUCHE Président du CDE 37 pour organiser un stage cavalier d'Endurance sur le site de LAMOTTE-BEUVRON avec comme intervenant Virginie ATGER (experte fédéral Endurance). Il est proposé aux membres élus qu'au même titre que pour les stages attelages ou CSO le crecvl diffuse l'information via l'info-cre et site internet. Le crecvl

prendra à sa charge les frais d'intervention de Madame ATGER. Les frais annexes (boxes, restauration ...) resteront à la charge des cavaliers.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du bureau.

e) Point sur le dossier CERC

Messieurs Claude COTTET et François PIQUEMAL informent les membres élus du bureau qu'une réunion a été réalisée pour revoir les statuts et règlement intérieur du CERC. Il est précisé que cette démarche vise à améliorer le règlement intérieur du CERC afin de structurer le fonctionnement général de l'association.
Monsieur PIQUEMAL précise qu'il a été convenu qu'une réunion de bureau soit réalisée en présence du Président avant le prochain Conseil d'Administration du CERC.

La réunion est levée à 15h40.